

rique est liée à son aura auto-référentielle : il s'agit d'une rhétorique sans preuves, et même réfractaire aux preuves, qui n'a rien à voir avec celle d'Aristote (ni avec celle de Valla). »

La mise entre parenthèse du « réel » au profit de sa mise en discours, des structures narratives ou des figures argumentatives, laisse la porte ouverte à la remise en cause de « faits » décisifs et sur lesquels repose la possibilité même d'une histoire critique. En s'intéressant aux modalités de témoignage et de preuve, parfois à travers des dossiers délicats, les historiens peuvent reconsidérer les relations entre faits et récits<sup>2</sup>. L'affaire de Glozel, les cas de textes apocryphes ou les débats sur l'origine des reliques vont nous permettre de faire le passage entre les exemples développés dans les chapitres précédents et cette problématique des sciences historiques.

2. Voir P. Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire : un Eichmann de papier et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, 1991 et du même auteur *Le Trait empoisonné : réflexions sur l'affaire Jean Moulin*, Paris, La Découverte, 1993 ; P.-A. Taguieff, *Les Protocoles des sages de Sion - Introduction à l'étude des Protocoles : un faux et ses usages dans le siècle*, Paris, Berg International, 1992 ainsi que le second volume sous la direction de P.-A. Taguieff, *Les Protocoles des sages de Sion, Etudes et documents*, Paris, Berg International, 1992.



## 6. Un casse-tête archéologique : la collection de Glozel<sup>3</sup>

Bien que la question de l'authenticité soit cruciale en archéologie, discipline dans laquelle les faux et les supercheries sont légion<sup>4</sup>, la matérialité des trouvailles et des dispositifs de fouilles permet d'esquiver l'affrontement direct avec le tournant « rhétorique » dans lequel se trouve prise l'histoire contemporaine : c'est plutôt le passage des « faits » aux « interprétations » qui est vivement discuté. Mais l'épreuve d'authentification n'en reste pas moins une étape indispensable à la validation d'un site. Le cas de Glozel a de ce point de vue une grande valeur heuristique.

Comme l'atteste la présentation de J.P. Demoule dans le *Dictionnaire de Préhistoire* publié sous la direction de Leroi-Gourhan, la nature du site, découvert en 1924 et situé dans l'Allier, au centre de la France, reste énigmatique en dépit de l'intensité et de la longueur de la controverse qui se poursuit depuis les années vingt. Même si J.P. Demoule indique qu'il s'agit d'un « faux archéologique probable », il maintient une incertitude suffisante sur la bonne qualification de la collection qui présente un « étrange assemblage présumé contemporain d'objets "plutôt paléolithiques" (harpons, os gravés représentant des rennes, etc), d'autres "plutôt néolithiques" (haches polies, vases et statuettes d'argile cuite) mais aussi de grandes

3. L'analyse de cette affaire a donné lieu à un article publié dans *Ethnologie française*. Nous remercions Pierre Lagrange de nous avoir autorisés à reprendre ici l'essentiel de ce texte. Voir Bessy C., Chateauraynaud F., Lagrange P., « Une collection inqualifiable - La controverse archéologique sur l'authenticité de Glozel », *Ethnologie française*, n° 3, 1993, pp. 399-426.

4. Voir Vayson de Pradenne, *Les Faux en archéologie préhistorique* (Grenoble, J. Millon, 1993) ainsi que C. Cohen, « Le faux en préhistoire », Actes du Colloque « Pour la Science » (Fondation EDF, 1991, pp. 91-102).

tablettes d'argile portant une "écriture" rappelant notamment les alphabets phénicien et ibérique »<sup>5</sup>. La préhistoire ne peut intégrer dans sa base de faits une collection aussi hétérogène. Si les tenants de l'authenticité du site ont le plus grand mal à trouver une cohérence à la collection, formée de quelques 500 objets, l'hypothèse du faux est contrecarrée par la datation : des tests par thermoluminescence, au cours des années soixante-dix, donnent une fourchette de dates éparpillées entre 700 avant JC et 400 après JC.

De fait, la controverse se poursuit. C'est ce que montrent les avis contradictoires de deux spécialistes de la critique de l'« archéomanie » : alors que Jean-Pierre Adam, spécialiste d'architecture antique, considère que Glozel est « la plus pitoyable mystification de l'histoire de l'archéologie », Henry Broch, physicien, critique bien connu des parasciences, juge qu'il ne s'agit pas d'un coup monté et que « Glozel est authentique »<sup>6</sup>.

L'agencement du musée de Glozel dans lequel repose la quasi-totalité des pièces exhumées sur le site, baptisé depuis le « Champ des morts », renforce l'impression d'absence de clôture de la controverse. L'homologation du musée par le Ministère de la Culture semble s'être arrêtée à la porte d'entrée avec la grande pancarte officielle. A l'intérieur du musée, dans lequel nul ne peut pénétrer sans passer par Emile Fradin, l'inventeur du site, l'organisation des vitrines reflète l'état des investigations effectuées par les archéologues dans les années vingt et trente. Les témoins de l'affaire sont omniprésents autour des objets : photographies et articles de presse sur les procès, types de désignation des objets, rapports d'expertise, indications de datation ajoutées à la main, statuts de l'Association de défense du site, tous ces éléments créent un écart vis-à-vis des dispositifs muséologiques standards.

D'où vient cette incertitude irréductible sur l'authenticité de Glozel ? Quelles sont les lignes de concordance qui font défaut aux protagonistes pour qu'ils s'accordent sur la nature des objets exhumés dans les années vingt ? Comment tracer la frontière entre des faits communément admis et des interprétations accrochées à des doctrines ? Une affaire comme celle de Glozel ne peut être décrite uniquement par la compilation des « points de vue » des principaux protagonistes. Ces derniers font passer leurs arguments dans les objets. Mais comment procèdent-ils ? Les galets ou les tablettes à inscription,

5. J.P. Demoule, « Glozel », in Leroi-Gourhan A. (ed.), *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, PUF, 1988, p. 429. Notons que la plupart des dictionnaires d'archéologie ou de préhistoire ne mentionnent pas Glozel.

6. J.P. Adam, *L'Archéologie devant l'imposture*, Paris, Robert Laffont, 1975 ; H. Broch, *Au cœur de l'extra-ordinaire*, Bordeaux, L'Horizon Chimérique, 1991.

les poteries ou les masques, les os ou les harpons, le musée d'Emile Fradin, les différentes procédures de fouilles ou le test de thermoluminescence déployé dans les années soixante-dix, constituent autant de points fixes que d'objets de polémiques.

### 6.1. L'Académie de Préhistoire au Champ des morts

C'est par l'histoire d'Emile Fradin que débute tous les comptes rendus de l'affaire. Le récit de la rencontre accidentelle avec la fosse sur laquelle s'embourba le 1er mars 1924 l'attelage du laboureur, alors âgé de 17 ans, constitue en effet le premier argument d'authenticité de Glozel. Mais, si la reconstitution de cette rencontre est acceptée comme prémisse de l'affaire par la plupart des protagonistes, sa stabilité dépend cependant de l'évolution des arguments : si la thèse du faussaire triomphe, le caractère innocent de la découverte peut être remis en cause<sup>7</sup>. Fradin va, de ce point de vue, passer par tous les états : mis en relation directe, dès le départ, avec les plus grands préhistoriens et paléontologues de l'époque, il constitue un des centres de gravité de la controverse qui en fait tour à tour un découvreur innocent, le fidèle assistant du Docteur Morlet, le principal accusé d'un procès public plein de rebondissements, et, finalement, l'unique survivant de l'affaire, directement associé à la pérennité de sa collection.

Mais dans la controverse archéologique, c'est le Docteur Antonin Morlet qui s'impose comme l'acteur principal. Médecin thermal à Vichy et amateur de recherches archéologiques, il entreprend des fouilles dès ses premières visites à Glozel en avril 1925. Conjointement, il s'efforce, notamment par l'intermédiaire d'une série de fascicules, de fixer une description de la collection glozélienne – collection dont il entend avoir le contrôle scientifique tout en laissant la propriété juridique à Fradin – et d'élaborer une doctrine originale intégrant la présence d'inscriptions alphabétiques et d'un matériel d'allure magdalénienne<sup>8</sup>.

7. La structure du récit de la découverte change sensiblement lorsque certains auteurs y connectent l'histoire des poteries exhumées deux générations plus tôt par le grand-père d'Emile Fradin et celle du vase que l'ancien propriétaire du champ y avait trouvé. Ce vase, qui portait une inscription mystérieuse, finit en morceaux lors d'un déménagement. Dès lors y-avait-il ou non une attente de la part de Fradin vis-à-vis de son champ ? Du point de vue de la thèse de la fraude, une telle attente contribue à annuler la présomption d'innocence du laboureur.

8. Dans les années vingt, les préhistoriens considéraient comme acquise et incontestable une coupure entre un âge de la pierre taillée (paléolithique) et un

### Sur les traces de Morlet

Les textes rédigés par Morlet visent non seulement à fonder l'authenticité du site mais à valider sa thèse selon laquelle la civilisation glozélienne serait un point de passage entre paléolithique et néolithique. La charge de la preuve est particulièrement lourde car les objets exhumés avec Fradin n'entrent pas facilement dans les standards archéologiques du moment. Qu'ils soient ouvertement tournés vers la polémique (c'est le cas notamment des réponses publiées par *Le Mercure de France* dans lesquels Morlet s'en prend à ceux qui « refusent le témoignage de leurs yeux » ou qui renoncent à venir sur le terrain de fouilles) ou plus directement orientés vers la consolidation de son argumentation savante, les textes de Morlet se trouvent soumis à de fortes contraintes de justification. Pour maintenir la cohérence de son système face à ses contradicteurs, Morlet doit surmonter trois épreuves à la fois : faire remonter les objets qu'il exhume au jour le jour à Glozel en les accrochant à des catégories pertinentes dont la relation aux formes archéologiques dominantes soit intelligible ; clore définitivement le débat sur l'authenticité du site ; convaincre les préhistoriens de la validité de son interprétation.

Le texte intitulé *Les Journées mémorables de Glozel* est de ce point de vue exemplaire. Il est rédigé en novembre 1926, un an avant l'explosion de la controverse au niveau national. Comme l'indique son auteur, ce texte relate le « contrôle scientifique des fouilles » qu'il a lui-même organisé et qui, à défaut d'arrêter la querelle savante sur la bonne interprétation du site, devait établir son authenticité<sup>9</sup>. Ce véritable procès-verbal de clôture – rédigé par un auteur dépourvu de titre universitaire en archéologie –, restitue une série d'opérations

âge de la pierre polie (néolithique). La dernière époque paléolithique appelée « époque magdalénienne », par référence au site de La Madeleine en Dordogne, était associée à la présence du renne, dont les os étaient utilisés pour confectionner des outils ou des objets d'ornement. Si le néolithique introduit d'énormes différences dans le travail de la pierre et de l'argile, l'écriture en est absente, en théorie, puisque sa source est alors située en Orient (Mésopotamie et Egypte) vers 3000 avant JC. Par ailleurs le passage du paléolithique au néolithique fait figure d'énigme archéologique. De fait, le matériel exhumé par Morlet et Fradin rassemble tous les morceaux puisque les objets font coexister des éléments d'allure magdalénienne, des formes propres au néolithique et une écriture bien constituée qui repose sur un alphabet d'une centaine de signes.

9. A. Morlet, *Les Journées mémorables de Glozel*, Paris, Mercure de France, 1926.

matérielles, gestes, explorations du terrain, manipulations des matériaux exhumés, coups de sonde dans les différentes couches géologiques, et relate l'amorce de débats in situ sur les différentes qualifications et interprétations possibles. Ces débats sont favorisés par la présence sur le terrain des savants éminents que sont Van Gennep, Reinach, Depéret, Seymour de Ricci, Espérandieu, l'abbé Breuil ou Loth. Les Journées mémorables rendent ainsi visibles les différentes épreuves que doivent surmonter des objets archéologiques accomplis :

1/ L'épreuve de l'extraction. Elle est décrite dans les comptes rendus par référence à la découverte de corps enterrés, enchevêtrés, pris dans la gangue du terrain de fouilles. Il n'y a pas encore de véritable objet. Le matériel exhumé ne se dissocie que progressivement du terrain de fouilles. Les modalités de cette dissociation vont d'ailleurs être placées au cœur de la controverse puisque la procédure d'extraction et la façon de qualifier les objets vont susciter des critiques. Des adversaires vont se définir précisément à partir de la question de l'état du périmètre de fouilles et de sa relation aux objets. Or, dans ses récits, Morlet comprime au maximum les étapes intermédiaires qui font passer de l'état de corps englué à l'état d'objet doté de qualifications stables et relevant pleinement de la collection :

« On fouille en même temps dans la tranchée "Ouest" en abattant de grandes portions de sol arable, recouvert d'herbe. On trouve au début de la couche archéologique un grand morceau de vase à texture de grès et une portion de mandibule fossilisée de jeune sanglier. » (Morlet, 1926)

La qualification des objets vient le plus souvent ex post et rétroagit sur le compte rendu des fouilles. Cependant, lorsque l'état de la collection est déjà bien consolidé, la qualification peut avoir lieu au moment même de l'exhumation<sup>10</sup>. D'autre part, les récits ne mentionnent que très indirectement l'immense travail de tri qui est opéré au moment des fouilles. Sont ainsi rejetés des cailloux, pierres, morceaux

10. On a vu comment les commissaires-priseurs ont deux attitudes possibles pour qualifier les choses : partir de leurs corps pour trouver, par les prises adéquates, la bonne qualification permettant le calcul de valeur ; poser une qualification très générale à partir d'une identification perceptuelle spontanée et vérifier cliniquement si le corps des objets la supporte. Dans le cas d'une station préhistorique comme Glozel, plus les fouilles avancent et plus les protagonistes ont recours à la deuxième posture puisqu'ils ont stabilisé des formes permettant de faire un passage instantané du corps à la qualification, par des schèmes perceptuels adéquats. Toutefois, après examen minutieux, les corps exhumés peuvent se déro-

de bois, débris d'os, des amalgames de pierre et d'argile qui sont plus ou moins définitivement exclus de la collection<sup>11</sup>.

2/ L'épreuve de la *préparation*. Lors de l'exhumation, le fouilleur s'autorise à modifier l'état des matériaux (nettoyage, grattage, démontage, séchage, etc.) de façon à permettre leur qualification. Par exemple, Morlet doit débarrasser certaines tablettes d'une « bouillie d'argile » pour rendre visibles les signes alphabétiques :

« La terre du champ adhère fortement aux tablettes sans "bouillie d'argile". On l'enlève, avec une épingle, lorsqu'elles ont séché, en se guidant sur la coloration rouge de l'argile des tablettes, bien différente de celle du sol. Par contre, il suffit de souffler sur celles qui ont été lissées avec de la "bouillie d'argile" pour débarrasser les caractères des parcelles peu adhérentes. »

Le travail de préparation peut laisser des traces sur les objets qui altèrent leur état d'origine. Quand la question de l'authenticité est posée, la visibilité des manipulations effectuées devient une contrainte centrale.

3/ La contrainte de *bouclage de la collection*. Les objets sont répertoriés et distribués dans un ensemble de types ou de catégories qui émergent de l'état de la collection et qui associent des caractérisations locales et des catégories standards. Un des problèmes de classification posé par la collection de Glozel est celui de l'absence d'homogénéité du matériel qui rapproche des périodes séparées par les chronologies savantes. Les tablettes à inscription occupent de ce point de vue une position stratégique. L'exemple suivant montre comment la connaissance du répertoire d'objets peut créer une attente vis-à-vis des matériaux exhumés :

« M. Reinach me dit : "C'est une tablette à inscriptions que je voudrais

ber à la qualification ou donner prise à d'autres caractérisations prenant appui soit sur des standards (par rapprochement), soit sur des propriétés corporelles traitées comme des stigmates.

11. Certaines exclusions sont mentionnées lorsqu'elles servent le dispositif de preuve dans un sens ou dans l'autre. Par exemple, cet extrait du rapport de la Commission Internationale concluant à la « non-ancienneté » des objets : « *L'illustration* du 3 septembre 1927 page 217 avait donné la reproduction d'un objet, "un des plus caractéristiques de l'outillage de Glozel", et baptisé "meule à farine". Nous avons demandé à M le Dr Morlet de nous présenter cet objet. Très loyalement, M le Dr Morlet nous a dit l'avoir relégué dans un coin, parce que ce n'était là qu'une pierre naturelle sans aucun travail humain. De fait, rien ne permettait de lui assigner une destination quelconque. » (*Rapport de la commission internationale*, Paris, Librairie, E.Nourry, 1927).

bien voir trouver !" Je demande à M. Emile Fradin où il a recueilli celle qui est en train de sécher. "Car il y en a généralement plusieurs ensemble", dis-je à M. Reinach. On abat sur un côté du trou indiqué, une portion de terre végétale, recouverte d'herbes. J'explore au-dessous la couche archéologique. Tout à coup, une parcelle de terre à brique de couleur rouge est enlevée par la pointe du couteau. Sans savoir encore s'il s'agit d'une tablette, d'une poterie ou d'une idole, je dégage avec précaution l'argile environnante où se voient de nombreuses racines. Bientôt je recueille sous les yeux de M. Reinach et de M. de Ricci une tablette assez malléable, non revêtue de "bouillie d'argile". La terre de la couche archéologique qui adhère à ses parois laisse entrevoir plusieurs signes alphabétiques (fig. 4). L'ébréchure qu'elle porte à un angle est due au premier coup de couteau révélateur. Nous quittons le champ de fouilles. M. Reinach ne cache pas qu'aucun doute sur l'authenticité de nos trouvailles ne persiste dans son esprit. M. de Ricci ne dit rien. »

Salomon Reinach conclut à l'authenticité puisqu'on lui a donné à observer toute la chaîne des opérations en partant d'une représentation déjà élaborée et en passant par l'extraction et la préparation. Mais la facilité avec laquelle on passe de la qualification donnée a priori à la découverte de l'objet ne peut-elle faire douter de la bonne foi de Morlet et Fradin ?

4/ Le moment de la *confrontation avec des standards* ou des prototypes provenant de sites archéologiques déjà qualifiés ou en passe de l'être<sup>12</sup>. Le matériel, affublé de ses caractérisations locales, est constamment confronté, par Morlet et ses visiteurs, à des objets d'autres sites, comme ceux du site de La Madeleine :

« M. Breuil étudie minutieusement nos harpons. Je reconnais volontiers avec lui que leur facture est *très différente* de celle des harpons magdaléniens, mais j'ajoute que, par leur forme générale, ils *s'en rapprochent étroitement et diffèrent entièrement* de ceux des palafittes (...) En réalité nos harpons, de facture et de style glozéliens si l'on veut, *ne s'apparentent pas moins*, par leur allure générale, à beaucoup de harpons magdaléniens. De même nos aiguilles en os perforées sont moins fines, mais *restent très proches* des aiguilles de la Madeleine » (souligné par nous).

5/ Le moment de la confrontation à des standards et celui du *déploiement d'une interprétation* sont facilement interconnectés.

12. C'est le cas par exemple du site d'Alvao, également controversé, défendu au Portugal par Mendès-Correa. Certains signes alphabétiques trouvés à Alvao sur un fragment de grand vase d'argile sont rapprochés de ceux de Glozel.

L'interprétation, par laquelle les objets sont littéralement endoctrinés, peut s'autonomiser ou obéir à une forme de mouvement descendant (la théorie vient se poser sur les objets). Un des avantages du raisonnement commandé par une théorie est de faire apparaître des « trous » ou des « manques » dans la collection, favorisant ainsi le raisonnement a contrario (« s'il y avait des objets métalliques alors... »).

Ces opérations décisives que constituent les modalités d'extraction et de mise en état, d'identification, de classification et d'interprétation des objets vont être constamment pointées dans la controverse comme des zones de certitude ou d'incertitude. La complexité du dossier est accrue par le croisement de ces épreuves avec celles que se font subir directement les personnes et qui font valoir la compétence ou l'incompétence, l'honnêteté ou la malhonnêteté, les réseaux d'influence ou de contre-influence. De par sa position centrale dans l'affaire, Morlet est celui qui fait basculer avec la plus grande facilité de la mise en cause des objets à la mise en cause des personnes et vice et versa<sup>13</sup>. C'est que l'acharnement de Morlet lui vaut autant de haine que d'admiration. Il a tendance à monopoliser l'accès aux objets et au terrain de fouilles et ceux qui doutent doivent passer par sa personne. Il s'ensuit une tension particulière qui, en dépit de la prudence de leurs auteurs, affleure dans plusieurs comptes rendus : certains ne cachent pas leur impression que le personnage en fait trop, qu'il contrôle tout, qu'il ne supporte pas la contradiction, qu'il rêve de faire de Glozel le point de départ d'une révolution scientifique. Cependant, si Morlet ne parvient pas à s'effacer derrière les objets qu'il défend, il réussit à s'entourer d'alliés fidèles.

Outre Salomon Reinach, membre de l'Institut et Conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, qui se dit convaincu et émerveillé

13. Le récit de la première dispute avec Capitan est décisif pour Morlet qui en fait l'épicentre de l'affaire. Capitan, préhistorien reconnu, aurait envisagé dans un premier temps de reprendre à son compte, par un jeu de signatures, le travail de constitution du site opéré par le médecin vichyssois dans son premier fascicule. Morlet refuse de lui céder son rapport, ce qui motive, selon lui, la volte-face du préhistorien. Léon Cote, qui rapproche Glozel de précédents, en donne la version suivante : « Profondément vexé, non moins profondément vindicatif, Capitan allait faire l'impossible pour naufrager Glozel (...) Le procédé qu'il employa est d'ailleurs classique en préhistoire. N'est-ce pas celui dont avaient usé les détracteurs de Boucher de Perthes quand ils insinuèrent que les silex recueillis par lui avaient été taillés par ses ouvriers ? Ce fut également le thème des adversaires de Piette assurant que les galets peints du Mas d'Azil l'avaient été par ses aides. Capitan répandit donc le bruit qu'Emile Fradin avait préparé de ses mains les galets gravés, les tablettes, les vases de terre cuite et qu'après les avoir enterrés de nuit, il les faisait ensuite découvrir par Morlet » (L. Cote, *Glozel, trente ans après*, Toulouse, Patrice - L'Ether Vague, 1987).

dès la première visite, Morlet peut compter sur Arnold Van Gennep, ethnographe et folkloriste qui, tout au long de la période la plus intense de l'affaire (1927-1929), assure, dans la « chronique de Glozel » du *Mercur de France*, la défense du site. Si Van Gennep émet quelques réserves, surtout au début de la controverse, sur quelques-unes des interprétations les plus fortes de Morlet, il n'hésite pas à pourfendre les détracteurs de la « nouvelle station néolithique » sur la question de l'authenticité des trouvailles. Pour Van Gennep, qui crée une relation d'ordre entre l'ethnographie (résolument moderne) et l'archéologie (encore sous l'emprise des grands mythes unificateurs), l'authenticité des objets glozéliens ne saurait autoriser le déroulement d'interprétations inaccessibles à la critique scientifique : les faits sont les faits ; les interprétations doivent rester critiquables. D'un côté on peut trancher sur une question de vrai ou de faux ; de l'autre, on doit autant faire preuve d'imagination que de prudence et de sens critique.

### Camille Jullian et les sorciers

Tous les protagonistes ne dissocient pas aussi nettement la question de l'authenticité de celle des interprétations « admissibles » sur la genèse et la composition du site. C'est le cas, par exemple, de Camille Jullian qui forme très tôt la thèse du dépôt de sorcellerie à l'époque gallo-romaine. Cette thèse relativise complètement la portée du site et ruine littéralement les espoirs de Morlet. C'est en épigraphiste que Jullian s'intéresse aux fouilles de Glozel. Dans la *Revue des études anciennes* et dans son rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il affirme que « le gisement originel est authentique ». Il s'agit selon lui d'un dépôt ou d'un débarras de sorciers dont l'époque ne peut être antérieure à l'ère des empereurs romains. Jullian qui ne s'intéresse qu'aux inscriptions, permettant selon lui de dater le gisement vers 300 ou 400 après Jésus-Christ, doit toutefois gérer la présence des objets de réminiscence magdalénienne :

« Le gisement renferme sans aucun doute certains objets qui paraissent des temps préhistoriques. Cela n'étonnera aucun de ceux qui ont fait des fouilles dans les sanctuaires ruraux de la Gaule romaine : pointes de silex ou haches néolithiques furent toujours particulièrement recherchées, à l'époque romaine, comme talismans, fétiches, amulettes et ex-voto. Si bien qu'un savant français, et de premier ordre, a pu écrire que

nos gisements gallo-romains sont aujourd'hui une des ressources de nos collections préhistoriques<sup>14</sup>. »

Cette thèse casse en deux morceaux distincts la collection de Glozel. Pour faire face à cette déconstruction, Morlet exhibe des objets contenant en eux-mêmes les traces d'écriture et les caractéristiques du néolithique ancien (comme par exemple les inscriptions qui accompagnent le renne mort de Glozel). Jullian, pour sa part, tente de boucler son système interprétatif en analysant comme un fait naturel l'absence des objets métalliques que l'on trouve régulièrement sur les sites gallo-romains :

« Il est possible qu'on n'ait pas trouvé d'objets de métal. Cela ne m'a pas étonné. D'abord la fouille ne paraît pas nous avoir conduits au sanctuaire central. Ensuite, c'est précisément le propre de certains dépôts magiques, que le métal en fût scrupuleusement exclu. Et cela a duré longtemps en fait de sorcellerie » (*ibid.*).

La thèse de la sorcellerie présente ainsi l'avantage de couvrir tous les objets qui ne peuvent entrer dans les standards archéologiques en vigueur – elle est donc propre à réconcilier tout le monde :

« On trouve à Glozel des poteries informes, ne répondant à aucun type préhistorique ou classique. Il s'agit là de ces vases de circonstance, fabriqués à même avec l'argile du lieu, par les tenanciers ou les dévots du sanctuaire. Les textes abondent à ce sujet dans la littérature grecque ou latine. »

Le travail de Jullian s'étant fondé quasi-exclusivement sur les briques à inscription qui se laissent déchiffrer, selon lui, à partir de la langue populaire latine, il n'a aucune difficulté à admettre que les premières briques sont authentiques. Mais il n'en va pas de même des suivantes :

« (...) vers avril ou mai 1926, on me montra deux grandes inscriptions, différentes des autres (qui sont très courtes), chacune avec cent signes environ. Je déclarais aussitôt, et sans peine, qu'elles étaient fausses. Et j'expliquais comment elles avaient été fabriquées (voir *Revue des études anciennes*, 1926, p 362 ; 1927, p 210). On avait calqué ou moulé les lettres authentiques des textes authentiques, et on les avait dispersées sur une tablette d'argile. C'est du reste en calquant ou en moulant des

14. C. Jullian, « La thèse de Camille Jullian » [entretien], *Journal des Débats*, 31 décembre 1927.

lettres ou des signes authentiques que les fraudeurs procèdent d'ordinaire (affaires des balles de fronde, des faux cunéiformes, etc.). Depuis ce temps (printemps 1926), les faux se sont multipliés, et dans des proportions considérables. je n'ai cessé de le dire dans la *Revue des études anciennes* (cf 1927, p 392). »

Il y aurait donc un noyau authentique à partir duquel les faussaires – qui ne sont jamais expressément désignés – auraient imaginé et réalisé une collection plus complète. Pour Jullian, « *la mesure est dépassée* » et il se range désormais du côté de l'hypothèse du faux, en laissant aux enquêteurs le soin de localiser l'atelier du faussaire. Du côté des défenseurs du site, un tel basculement exerce une violence inouïe puisqu'il accroît encore la charge de la preuve : l'authenticité s'abîmant quand elle s'énonce, le doute ne fait que s'étendre forçant les protagonistes à radicaliser leurs positions. Comme dans l'affaire Dreyfus, être pour ou contre Glozel devient une question de principe.

## 6.2. Bifurcations

La contrainte de prise de position radicale n'est toutefois qu'assez tardive – on la voit poindre avec le déploiement de l'affaire dans la presse quotidienne à l'automne 1927. Il y a auparavant toute une liste d'interventions au cours desquelles des acteurs peuvent encore hésiter, réserver leur jugement, maintenir un degré suffisant de réversibilité quant à la qualification du site.

Prenons l'exemple de P. Saintyves, alors chargé de conférences à l'École d'Anthropologie, qui entre dans l'affaire de Glozel en tant qu'intermédiaire de Jullian à la thèse duquel il est d'emblée rallié. Centrons-nous sur le mouvement d'inflexion par lequel Saintyves acquiert la conviction que les fouilles sont truquées. Dans un rapport qu'il écrit quelques temps après, il indique qu'il est arrivé à Glozel avec quelques doutes sans pouvoir en formuler clairement les fondements<sup>15</sup>. La bifurcation s'opère précisément au moment où il assiste,

15. Dans un petit mémoire intitulé « Mes deux visites à Glozel » (novembre 1927), Saintyves fait part de ses observations sur le terrain, de ses rencontres avec Morlet, avec les objets du musée et les différents savants venus assister aux fouilles. Morlet a mis en place un dispositif d'attestation : chaque visiteur peut signer ou ne pas signer un procès-verbal d'authentification. Saintyves refusera de le signer et attendra l'intervention de la Commission Internationale pour se prononcer définitivement.

sans partager l'enthousiasme de ses collègues, à l'extraction et au nettoyage de galets portant des gravures d'animaux :

« M. Morlet, accroupi devant la bouche de cette espèce de four, commença l'extraction des objets. M. Audollent était auprès de lui, j'étais entre ce dernier et M. Espérandieu ; nous formions une sorte de petite chaîne à quatre et presque tous les objets passèrent successivement des mains de M. le docteur Morlet ou de M. Fradin, qui lui succéda, dans nos mains. Ma femme circulait et observait M. Fradin placé à droite de la tombe. Notre petite chaîne s'étendait sur la gauche. A un moment donné, M. Morlet sortit un galet et, avant qu'il l'eût nettoyé, ma femme entendit nettement M. Fradin dire à mi-voix : "Un cheval !" Le nettoyage opéré, on vit que le galet portait bien une gravure mais c'était un cervidé. Sortirent ensuite deux ou trois objets sans intérêt, puis, de nouveau, un galet, et, cette fois encore, M. Fradin, anticipant le nettoyage annonça : un cheval. Ma femme l'entendit très distinctement et nota qu'au moment où il parlait, le galet, cette fois comme la première, était encore recouvert de sa boue. Le nettoyage opéré, M. le Dr Morlet proclama à haute voix : "Un équidé !" »

En décrivant cette disposition des fouilles, Saintyves entend souligner des bizarreries dans le comportement de Fradin. Sa femme et lui sont manifestement présents dans la situation sur un autre mode que leurs collègues : ils sont à l'affût d'irrégularités dans le processus d'exhumation et ne partagent pas l'émotion suscitée par ce grand moment. Bien plus que la preuve d'une supercherie, que Fradin aurait laissé filtrer par ses exclamations, on peut lire dans ce récit une tension entre deux régimes de présence<sup>16</sup>. Entre ceux qui sont sous l'emprise des objets et ceux qui s'efforcent d'objectiver le processus d'extraction, Morlet et Fradin semblent pris dans un régime mixte, comme ces collectionneurs qui qualifient ou expertisent les objets d'autant plus rapidement qu'ils leur portent un immense intérêt affectif. Ce régime intermédiaire est interprété par Saintyves comme une forme de duplicité. Pourtant il relève bien par lui-même l'importance de la tension émotionnelle propre à la situation. Mais, loin de favoriser l'extinction du doute de l'observateur impartial, elle fait plutôt basculer dans l'autre sens, vers une conviction défavorable :

« L'atmosphère était à l'enthousiasme. MM. Audollent et Espérandieu absorbés par les notes qu'ils prenaient n'entendirent peut-être pas la double annonce sortie des lèvres de M. Fradin. Cette scène ne provoqua

16. Pour une description très proche de deux modes de mise en présence dans le cas des apparitions de la vierge, voir E. Claverie (1990).

d'ailleurs aucun incident et la fouille continua dans une sorte d'enchantement. M. Espérandieu, de plus en plus ravi, déclara qu'il faudrait que tout le monde signe le procès-verbal. M. Audollent expliqua doucement qu'il préférerait, pour sa part, rédiger une relation personnelle, les autres personnes se turent. »

La séquence est décisive pour la distribution des opinions : si Espérandieu passe sans transition de l'émotion au procès-verbal, d'autres refusent de le signer ou se réservent un temps de réflexion. Saintyves pour sa part s'efforce de clarifier ce qui lui paraît trouble, non seulement dans l'état des personnes, mais dans celui des objets eux-mêmes :

« L'idée d'une "fraude probable" s'imposa d'autant plus facilement à mon esprit que bien des choses m'étonnaient, deux surtout : 1° la facilité inouïe avec laquelle les galets et les autres pierres dures, se nettoyaient. La boue enlevée, tous apparaissaient absolument nets, sans la moindre trace de concrétion. Ceux-ci, pourtant, n'avaient pas encore été passés à la brosse ; 2° Comment se faisait-il que cette tombe, surmontée tout au plus par quarante centimètres de terre et construite sans aucun mortier, donnant par suite accès à toutes les infiltrations d'un terrain raviné par les orages, ne s'était pas emplie de terre depuis des millénaires ? »

On retrouve bien ici les petits chaînages que l'on a vus en travail dans les récits de Morlet. Mais Saintyves ne peut résister à l'impression négative que lui procure la facilité du nettoyage des galets et le caractère ordonné de la tombe. De son point de vue, la boue et les infiltrations du terrain, que ne peuvent manquer d'imposer des millénaires d'attente, n'emprisonnent pas suffisamment les objets exhumés pour que l'hypothèse de la fraude soit écartée. De fait, Saintyves ne signe pas de procès-verbal et laisse un petit mot manifestant sa réserve par un descriptif sommaire du dispositif de fouilles.

Le basculement de l'abbé Breuil est plus complexe. Proche de Capitan, le persécuteur désigné de Morlet, Breuil est a priori hostile à l'authenticité du site. Il se déplace néanmoins, en compagnie de J. Loth, et consacre 5 jours à examiner la collection et à fouiller en présence de Morlet. Alors que Breuil semble admettre sans difficulté le dispositif de fouilles – il figure dans la liste de ceux qui, en 1926, « vinrent témoigner de la parfaite authenticité des trouvailles » –, le désaccord a pour point de départ les modalités de confrontation des objets aux standards de l'archéologie dont il est un des porte parole les plus en vue. Dans un article du *Mercur de France* (1<sup>er</sup> décembre 1926), tout en reconnaissant la cohérence stratigraphique du site,

Breuil prend nettement parti à partir de l'examen des os travaillés : « ces os ne remontent pas à une antiquité plus haute que le néolithique évolué ». Pourtant, au moment de leur rencontre sur le terrain de fouilles, Morlet et Breuil sont à peu près d'accord sur l'identification de la gravure de cervidé :

« Après les harpons, les gravures sur galets. Celle qui a été déterminée comme élan par M. Depéret retient longtemps l'attention de M. Breuil, qui croit y voir un daim. Mais je tiens surtout à connaître son opinion sur l'art avec lequel cette gravure a été exécutée : Vous trouveriez ce galet dans un gisement magdalénien, lui dis-je, qu'en feriez-vous ? – Je l'admettrais ; mais comme une gravure d'un art moins consommé. – Nous sommes d'accord (*Journées Mémorables*). »

A cette époque, Morlet a renoncé à qualifier l'animal de renne. En s'appuyant sur l'étude qu'en a faite Depéret, il peut alors énoncer la parfaite homogénéité de la collection :

« Le renne s'en trouvant banni [de la collection] et notre gravure étant celle d'un élan, d'un daim ou d'un cerf élaphe selon les paléontologistes, le gisement de Glozel forme un ensemble homogène dont je suis le premier à me féliciter (*Fascicule IV de Morlet et Fradin*). »

Ce renoncement n'est toutefois que provisoire. Morlet dispose en effet, peu de temps après sa rencontre avec Breuil, d'un nouveau système de preuve formé par l'avis d'un expert international, un dénommé Brinkmann, alors directeur du musée zoologique de Bergen, dont le rapport certifie que la gravure de cervidé est bien un renne typique identifié par « la hauteur relative », « la forme de la tête et du cou », « le port du corps » et « les cornes ». Breuil n'accepte pas cette qualification et cherche plutôt à confirmer sa thèse que le gisement de Glozel est la trace d'une colonie orientale notamment à partir de l'état des outils, des harpons et des signes de travail du métal. Si l'on suit la version qu'en fournit Léon Cote, beau-frère de Fradin, qui relate dans son ouvrage *Glozel – Trente ans après* (1959), les péripéties de l'affaire, l'abbé Breuil bascule dans le camp des adversaires de l'authenticité par réaction aux attaques de Morlet qui l'accuse de reprendre à son compte le travail de constitution du gisement. Breuil justifie publiquement son basculement en s'appuyant sur les déclarations de O. Crawford et A. Vayson de Pradene qui condamnent le site dans un article du *Bulletin de la Société Préhistorique Française* (« A propos de Glozel », 1927).

Rapporté à la scène décrite plus haut, cette bifurcation semble obéir

à une logique de compétition pour la propriété intellectuelle et de jeux d'influence entre réseaux scientifiques. Au sein des réseaux, pour basculer dans un camp ou dans l'autre, point besoin d'aller sur le terrain ou d'examiner de près les objets. De fait, la liste est longue des personnages que Morlet accuse d'avoir pris position sans être venu fouiller et juger par eux-mêmes. C'est notamment pour contourner cet argument de Morlet qu'une Commission internationale est désignée à l'automne 1927 par l'Institut International d'Anthropologie. La mission et le rapport de cette commission, loin de clore la controverse, vont lui donner une ampleur sans précédent.

### La Commission internationale et le rapport Champion

Dès l'annonce de la formation d'une Commission internationale, Morlet conteste les modalités de désignation de ses délégués : certains « avaient déjà pris parti » (contre Glozel) et d'autres « manquaient de compétence ». Il y voit une manœuvre de ses deux pires ennemis, Capitan et Bégouen. Mais, la presse nationale et internationale étant désormais mobilisée, il accepte l'expertise. Cela ne va pas sans anicroche. L'intervention de la Commission internationale est d'abord marquée par l'« incident Garrod » qui va défrayer la chronique. Lors du troisième jour de fouilles de la Commission, Morlet prétend surprendre Miss Garrod, jeune archéologue anglaise, en train de fausser le dispositif de marques de contrôle, constitué par un saupoudrage de plâtre et des repères témoins qui permettent aux membres de la Commission de s'assurer que l'état du terrain de fouilles n'a pas été modifié. Cet événement manifeste le haut degré de tension dans laquelle se déroulent les fouilles de la Commission : l'authenticité du site est en équilibre sur des micro-événements que les protagonistes ne parviennent pas à relativiser. C'est là un bon indice de point d'irréversibilité dans la controverse.

Comment la commission en vient-elle à conclure à « la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel » ? Dans le compte rendu des investigations, on note la forte concentration des arguments sur l'état du terrain de fouilles. Les membres de la Commission mentionnent, lors de la description de l'arrivée sur les lieux, leur « impression défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux ». L'attention est portée en priorité sur les différentes couches de terre qui composent le sol du terrain de fouilles. Le rapport s'organise autour du point de basculement constitué par une poche de terre meuble :

« La veille au soir, au moment d'arrêter les travaux, on avait remarqué dans la tranchée Ouest, à la base de la couche 2, une poche de terre plus meuble dans laquelle le grattoir enfonçait sans résistance. D'après les constatations signalées par M. le Dr Morlet et autres observateurs, c'était dans de telles poches de terre que l'on pouvait s'attendre à rencontrer des objets. De fait, presque aussitôt, immédiatement derrière un repère-témoin disposé la veille et retrouvé en place, on découvrit deux petits objets en os (inventoriés n<sup>os</sup> 9 et 10). »

C'est à travers une tentative d'explication géologique de la présence de cette terre meuble autour des objets exhumés (explications par l'hydrodynamisme, la condensation hygroscopique, etc.) que le rapport risque une première assertion évoquant la possibilité d'un enfouissement « *insuffisamment ancien pour que le terrain ait repris une compacité normale* ». Cette observation conduit au pointage systématique des témoins éventuels d'un enfouissement récent des objets. Quelques paragraphes plus loin, après le récit de l'examen d'une brique « molle », dotée de signes alphabétiformes, l'hypothèse d'une intervention récente est consolidée :

« Cette disposition de l'ensemble des terres au-dessus de la pierre et de la brique nous oblige, nécessairement, à admettre un enfouissement par le haut de ces objets, postérieurement à la formation de la couche végétale et, répétons-le, à une date qui, certainement, n'est pas ancienne. »

Lors de l'examen de la grande tombe déjà ouverte par Morlet et Fradin, les enquêteurs relèvent une dépression du sol, dans une zone couverte d'une végétation peu abondante. Si la sédimentation des matériaux peut laisser une incertitude sur leur caractère naturel ou artificiel, les membres de la commission basculent plutôt du côté de l'artifice :

« Cette dépression causée par le tassement des terres, après la construction de la "tombe", aurait dû être nivelée depuis des siècles par le seul travail des agents naturels mais surtout depuis trente ans à trente-cinq ans par le défrichage, le défonçage et les différents labourages exécutés. Bien des parties du gisement ont été tous ces temps-ci au moins autant piétinées, sans présenter, cependant, de semblables dépressions. L'on serait tenté de se croire en présence d'une terre assez récemment remuée, ce qui expliquerait en partie le tassement de la dépression. »

Les matériaux qui sont encore pris dans la gangue des agents naturels constituent les meilleurs témoins de la genèse du gisement.

D'où le caractère systématique et acharné des controverses sur les traces de processus naturels à la surface des corps exhumés. C'est le cas par exemple à propos de la fossilisation :

« Dans les collections de MM. le Dr Morlet et Fradin, certains objets en os, translucides, sans patine, indiqués comme trouvés dans le même terrain (couche 2) que les autres, paraissent n'avoir subi aucune fossilisation, ce qui inciterait à supposer qu'ils auraient pu être taillés dans des os frais. »

L'examen des objets de la collection de Morlet et Fradin va du même coup être succinct. Le rapport est de ce point de vue asymétrique. L'attention étant portée sur le terrain de fouilles, les objets sont requalifiés à partir d'un repli sur des standards archéologiques. La référence aux caractéristiques des objets néolithiques est jugée suffisante pour déceler des traces d'imitation maladroite. Le rapport débouche donc sur la construction d'un faussaire hypothétique dont les réalisations viennent se heurter aux traces, présentes ou manquantes, de processus naturel :

« Un faussaire peut à la rigueur imiter admirablement des objets anciens : c'est une question de connaissance de la technique préhistorique, d'habileté, de patience ; il peut même inventer de nouveaux types et induire en erreur les spécialistes les plus avertis ; il peut même truquer chimiquement les objets ; mais, malgré toute sa science, toute sa dextérité, un tel faussaire ne peut pas encore régenter à son gré l'action des agents naturels : celle des animaux, des racines, des eaux, etc. »

Un faussaire compétent est capable d'anticiper et d'inscrire dans la matière les attentes partagées par une communauté d'acteurs. C'est pour sortir du cercle que peut créer la reconnaissance de ses propres attentes dans les objets – ou les personnes – que les acteurs en quête d'authentification vont chercher quelque chose d'inaccessible à l'action humaine qui aurait laissé quelque trace, quelque témoin, capable de confondre le coupable : la nature, l'inconscient, un être dont l'innocence est incontestable. L'analyse du rapport rédigé par Champion, chef d'atelier au Musée de Saint-Germain-en-Laye, sur demande de la Commission internationale, permet de mieux préciser la nature de ces attentes. Ce rapport a pour fonction de renforcer l'avis de la Commission sur sa partie la plus faible : l'examen détaillé des objets. Il fait état des traces de corps-à-corps par lesquelles, selon lui, l'ouvrier et ses outils peuvent être appréhendés :

« De même que chaque ouvrier laisse sur son travail sa marque personnelle, à plus forte raison un type d'outil laisse des traces qui lui sont très particulières. Un objet dont la matière a été usée par le polissage et par un abrasif ne peut avoir le même caractère qu'il aurait si la matière avait été travaillée par un instrument coupant (...) Dans toutes les perforations des galets de Glozel, il reste toujours un peu de cette préparation cylindrique, exécutée au moyen d'un outil d'acier, mais assez néanmoins pour qu'on puisse l'observer, même quand on a voulu la dissimuler par un grugeage conique ou biconique par rotation d'un outil ou d'un silex avec ou sans abrasif, tel que du grès ou du sable. Travail absolument sans patine et d'une très grande maladresse manuelle. »

Champion, qui examine les objets avec un regard d'ouvrier de métier, entend confondre le faussaire à la fois par les traces d'un travail d'outils en métal et par la maladresse du geste ouvrier<sup>17</sup>. Pour faire référence à cette maladresse d'exécution il faut bien fonder son argument sur une attente vis-à-vis de l'état des objets. Alors que Champion construit cette attente en adoptant le point de vue d'un atelier contemporain, Morlet, symétriquement, tente de rendre compte de l'état des matériaux en les rapportant à une représentation de l'« expérience glozélienne » :

Morlet : « Comment ont été exécutées les perforations des galets de Glozel ? Les premiers néolithiques avaient plusieurs façons de procéder. Si le galet était mince, ils se contentaient d'effectuer, par une rotation d'une pointe de silex, deux cônes qui se rejoignaient plus ou moins bien par le sommet. Mais si le galet était plus épais, ils commençaient par pratiquer de chaque côté, un cône de préparation à l'aide d'un burin de silex » (Morlet dans son *Petit historique de l'affaire de Glozel*, Marsat, Editions de la Source, 1970, p. 165).

La même trace de perforation est enrôlée par deux systèmes interprétatifs opposés. C'est donc que les matériaux donnent prise à des jeux de qualifications différents qui, faute d'unification, entretiennent la controverse. Tant que les relations entre les corps, les qualifications et les interprétations ne sont pas stabilisées, le perspectivisme est de rigueur : tout est affaire de point de vue.

17. Cet argument est repris quarante ans plus tard par J.P. Adam qui fait état d'une « mauvaise exécution » des objets de Glozel. Il insiste notamment sur les harpons qui, dit-il, « n'auraient jamais tué une vieille carpe arthritique ».

## La contre-expertise du Comité d'Etudes

Chaque camp essaie pourtant de construire les conditions d'une clôture définitive. Or, faute d'accord général, prétendre refermer le dossier, c'est nécessairement relancer la polémique. C'est ainsi qu'un Comité d'Etudes est constitué dès le déclassement du site de Glozel en février 1928. En avril de cette même année, les membres de ce Comité, composé des alliés de Morlet, à savoir Reinach, Depéret, Loth, Audollent, Foat, Tricot-Royer, Bayet, Roman, Arcelin, Söderman et Van Gennep, déclarent « avoir assisté à trois journées de fouilles à Glozel et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin » et concluent que « les trouvailles faites dans le champ dit des Duranthon se rapportent nettement au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs » (Voir *Petit historique de l'affaire de Glozel*, pp. 189-190).

Mais l'expertise collective ne s'arrête pas cette fois-ci à un contrôle des fouilles effectué en personne comme dans les *Journées mémorables*. Il faut contrer l'adversaire sur son propre terrain en multipliant les analyses du matériel de la collection : Depéret produit une étude paléontologique et géologique du gisement qui entend invalider point par point le rapport de la Commission internationale en montrant que « la couche archéologique est vierge de tout remaniement », l'imperméabilité du terrain ayant assuré la parfaite conservation de tous les objets et, notamment, des ossements et des dents fossilisés. Une analyse chimique et minéralogique de la couche archéologique et d'une brique à inscriptions permet d'établir que la roche composant la brique est identique à la roche contenue par le terrain de fouilles. Une des meilleures preuves exhibées réside cependant dans la découverte d'une brique traversée par une racine après cuisson, racine « entièrement minéralisée, c'est-à-dire fossilisée ».

En redéfinissant l'état des matériaux, les défenseurs du site restaurent la possibilité d'une qualification positive des objets et, partant, des personnes qui y sont accrochées. C'est ainsi que Morlet juge utile de faire examiner les empreintes digitales. Le Comité d'Etudes confie à H. Söderman, assistant au Laboratoire de police technique de Lyon, le soin d'examiner les empreintes sur les objets en terre cuite (des briques gravées et non gravées et une idole bissexuée). Il compare une empreinte étendue trouvée sur une des grandes briques aux empreintes digitales et palmaires de Claude Fradin, d'Antoine Fradin,

d'Emile Fradin et du Docteur Morlet, et conclue à l'absence d'identité. Le recours à de tels procédés de preuve témoigne de l'anticipation par les protagonistes des contraintes de la preuve judiciaire. Et en effet, très rapidement, à partir de 1928, l'affaire de Glozel se déploie devant les tribunaux.

### Glozel au tribunal

C'est ainsi qu'entre autres procédures, l'affaire se présente devant le Tribunal sous la forme d'un procès en diffamation intenté par Emile Fradin contre René Dussaud, un des chefs de file des anti-glozéliens, qui l'accuse ouvertement dans *Le Matin* d'avoir fabriqué les objets. Il prétend que Fradin aurait signé son œuvre en puisant dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, notamment dans un article de Lenormant sur l'alphabet des Phéniciens. En raisonnant à partir de l'évolution des lettres de l'alphabet glozélien qui tend à se rapprocher, au fur et à mesure des découvertes, de formes phéniciennes dont il est un des spécialistes, Dussaud introduit graduellement la question de la localisation des instruments et de l'atelier du faussaire.

Dans ce déplacement de l'affaire, il ne s'agit plus seulement de confronter des doctrines et des façons de prendre les objets : il faut prouver l'activité du faussaire, montrer que les objets lui sont attribuables. Maurice Garçon, qui défend Dussaud, plaide la culpabilité de Fradin. Sa thèse est radicale : après avoir voulu jouer un tour à l'instituteur Clément, qui l'avait initié à l'archéologie, Fradin s'est mis à organiser littéralement le gisement en produisant l'ensemble de la collection. Cette version quelque peu romanesque est étayée par la production d'une liste d'ouvrages et de brochures de préhistoire prêtés par l'instituteur à Fradin (*La Préhistoire* de Mortillet, *L'Age de Pierre* de Rivière, le *Manuel des recherches préhistoriques de la Société préhistorique française*, etc.). Il reste néanmoins à dénicher l'atelier du faussaire, son matériel, à saisir la façon dont il ensevelit ses produits, fait disparaître les traces. Une bataille d'experts et d'enquêteurs s'ouvre alors, qui mobilise des agents de l'identité judiciaire, notamment à la suite de la « découverte » par certains protagonistes d'« un petit tas de cailloux » déposé dans une étable à proximité du musée.

La recherche de l'atelier de fabrication va ainsi donner lieu à une perquisition particulièrement violente qui jette encore plus de trouble dans l'affaire en faisant reculer les chances de clôture. Si, par le bénéfice du doute, Fradin sort vainqueur du procès, les objets glozéliens restent marqués par l'intensité de la controverse et la multiplicité des

sources d'incertitude qu'elle a créées. Du même coup, suite aux procédures judiciaires, beaucoup d'acteurs renoncent à poursuivre leurs investigations archéologiques et les objets du Champ des morts, décédément inqualifiables, retombent dans l'oubli pour le plus grand nombre.

### La thermoluminescence peut-elle clore la controverse ?

Une quarante d'années plus tard, une expérience de datation par thermoluminescence a pour effet de relancer la controverse. Entreprises pour terminer le débat sur l'authenticité, les mesures effectuées par une équipe internationale d'archéomètres (H. McKerrel, V. Mejdahl, H. François et G. Portal) et publiées dans *Antiquity* en décembre 1974, soulèvent une série de critiques et font apparaître de nouveaux partages. A partir de tests sur les objets en céramique (urnes, symboles phalliques, bobines, lampes et tablettes à inscription), ces nouveaux protagonistes concluent à l'impossibilité d'une contrefaçon moderne. La datation doit être située entre 700 ans avant JC et 100 ans après JC. Une datation plus précise, au sein de cette fourchette qu'ils considèrent comme plutôt large, ne peut se faire qu'à partir de tests sur du matériel récemment exhumé<sup>18</sup>. A propos des tablettes, les auteurs relèvent la présence de petites bulles de verre sur et autour des surfaces d'inscription prouvant que les tablettes ont été gravées avant d'être cuites (argument déjà utilisé par Morlet en 1929). Néanmoins, ils soulignent que si le site date de la période gallo-romaine, il est surprenant qu'aucun objet typique de cette période n'ait été exhumé (argument déjà avancé par la Commission internationale) et qu'aucun objet similaire n'ait été trouvé dans les environs de Glozel.

Dans une note de la même revue, M. Aitken et J. Huxtable, spécialistes de thermoluminescence, avancent que les mesures sont incomplètes ou partiellement publiées. Ils pointent toute les sources d'incertitude qui jalonnent le processus de mesure et concluent que la fourchette avancée est trop étroite, relativisant d'une façon générale les résultats et le protocole utilisé. La qualification temporelle des objets est en effet tributaire de la stabilité du protocole de mesure. Ce dernier suppose une configuration homogène, une mise en état préalable des matériaux analysés qui supprime les causes de perturbation

18. Parallèlement une datation au carbone 14 d'un échantillon d'objets en os donne des dates beaucoup plus reculées, ce qui permet à E. Fradin d'afficher -17000 ans dans son musée.

du test. Par exemple, la détermination du taux de radioactivité du terrain est un paramètre critique dans le bon déroulement des mesures. Le partage des archéologues entre les partisans de l'archéométrie et ceux qui mettent en avant la contrainte de cohérence théorique est souligné par C. Renfrew<sup>19</sup>. Ce dernier reste sceptique sur le sérieux de Glozel en dépit du résultat des datations par thermoluminescence. Il évalue sa démonstration à partir de trois caractéristiques auxquelles les sites archéologiques doivent se conformer :

- « - Les trouvailles prises individuellement ou collectivement n'ont aucun équivalent évident nulle part ;
- la collection datée par TL ne contient aucun objet typique des cultures très bien documentées de la région et de la période ;
- la collection fait apparaître des inconsistances sérieuses sur le plan chronologique qui, d'un point de vue stylistique, sont difficiles à concilier avec l'authenticité de tous les objets. »

Avec la thermoluminescence se reproduit donc le débat initial autour de l'examen clinique des fouilles et des objets : d'un côté, on cherche à boucler des interprétations sur la base d'une qualification relativement stabilisée des objets ; de l'autre, on met l'accent sur l'examen des matériaux, la thermoluminescence ne faisant qu'équiper différemment les épreuves sur les corps en déplaçant les contraintes de mise en état permettant d'inférer la bonne qualification.

### Un pont suspendu vers l'Atlantide

L'affaire rebondit également, dans les années soixante-soixante-dix, avec la querelle des « archéomanes ». Plusieurs auteurs intéressés par ce qu'ils nomment l'« archéologie fantastique » se penchent sur le dossier. C'est le cas par exemple de la revue *Kadath*, fondée en 1973, qui s'engage activement dans la défense de Glozel. Le site est enrôlé dans la liste des mystères de l'archéologie sur lesquels peuvent s'exercer les hypothèses les plus folles. C'est ainsi que dans le premier éditorial de *Kadath* deux références apparaissent : Lovecraft, à qui la revue emprunte son titre, et *Le Matin des magiciens* de Bergier et Pauwels, crédités d'avoir défriché le terrain<sup>20</sup>. Les rédacteurs de

19. C. Renfrew, « Glozel and the two cultures », *Antiquity*, XLIX, n° 195, septembre 1975, p. 219-222.

20. Au dos du numéro 1, on peut lire : « Dans l'œuvre de H.P. Lovecraft, *Kadath* est la cité légendaire des Grands Anciens, symbole de l'origine des civilisations.

*Kadath* partagent ainsi l'hypothèse de « visites d'habitants de l'extérieur », de « civilisations atomiques disparues » ou l'idée selon laquelle des « civilisations passées », telle l'introuvable Atlantide, auraient pu connaître « des éclairs brusques, pendant lesquels la quasi-totalité de la connaissance leur aurait été dévoilée ». Mais, à la différence d'un auteur tel que Robert Charroux<sup>21</sup>, la revue *Kadath* accepte la nécessité d'épreuves de cohérence sur les objets de la collection. Par exemple, Jacques Gossart, qui donne de multiples détails sur la première visite au musée de Glozel, s'exerce à authentifier les objets. Pour Gossart, les ossements humains sont très anciens, car leur patine, leur fossilisation et leur anatomie les rapprochent de types préhistoriques indiscutables. Les standards de la préhistoire sont donc utilisés contre la version officielle qui refuse de situer le début de la station vers le Magdalénien final, au-dessus du néolithique. L'auteur passe plus rapidement sur les objets en pierre. Les haches qui, selon les adversaires de Glozel, n'ont jamais pu servir, avaient selon lui un « caractère votif, et étaient fabriquées pour être enterrées avec la dépouille des défunts ». Par ailleurs comme le site est, selon l'auteur, un cimetière, et que tous les objets étaient enfouis sitôt fabriqués, la gravure des galets a été soustraite à l'influence des conditions atmosphériques. Pour les céramiques, J. Gossart propose de procéder à une « expérience significative » :

« Prenons un peu d'argile jaune et malléable du sol de Glozel, et chauffons-la. A une température de 450° C environ, elle vire au rouge, perdant du même coup sa malléabilité. Cette argile ainsi traitée ne pourra retrouver sa plasticité que par une réhydratation extrêmement lente, s'étalant sur plusieurs millénaires. Les céramiques de Glozel étant rougeâtres et malléables, on en conclut forcément qu'elles furent cuites à une température de 450° C au moins, et qu'elles sont vieilles de plusieurs milliers d'années. Il s'agit à mon avis d'une preuve majeure d'authenticité, une telle réhydratation de l'argile étant certes possible

*La revue Kadath est la première revue d'archéologie parallèle, domaine où, jusqu'à présent, la mystification a cotoyé les recherches les plus sérieuses. Kadath se veut à la fois revue d'actualité, tribune libre et encyclopédie, à laquelle le lecteur pourra se référer utilement. Soucieuse d'objectivité, elle veut faire le point sur toutes les énigmes de l'archéologie en ne retenant que des faits rigoureusement vérifiés et en ouvrant ses colonnes aux auteurs qui, pour appuyer leurs théories, ne se basent que sur des documents irréfutables. »* Notons que les textes de Bergier et Pauwels ont suffisamment d'influence pour retenir l'attention d'auteurs tels que Umberto Eco (voir « La mystique de Planète », texte de 1963 repris dans *La Guerre du faux*, 1987, pp. 109-125).

21. Voir R. Charroux, *Histoire inconnue des hommes depuis cent mille ans*, Paris, Robert Laffont, 1963.

dans un laboratoire moderne et bien équipé (elle est réalisée sous pression de vapeur d'eau à 400° C), mais certainement pas dans la cuisine des Fradin. »

Pour *Kadath*, il ne s'agit donc pas de connecter directement le site à une civilisation perdue, en y découvrant par exemple un bout d'Atlantide, mais bien, à l'instar de Morlet, de chercher à mettre en cohérence les différents éléments rassemblés dans la collection. Les détails techniques sur la patine, la fossilisation, les liens rapprochant Glozel d'autres sites (Troie) ou d'autres données (ethnologiques) font cependant très vite place aux attaques contre le caractère « absurde » de la critique des archéologues officiels. La même recherche de cohérence prévaut dans l'article de Ferryn sur l'écriture. Contrairement à Charroux qui enrôle sans ménagement Glozel dans sa liste de sites témoins, il s'agit ici de préparer la matière de façon à valider une interprétation inédite : le caractère fantastique du site n'est pas dans l'imagination de celui qui le regarde mais dans l'assemblage des objets eux-mêmes. C'est pourquoi *Kadath* attache une très grande importance aux résultats des tests de thermoluminescence. Dans le n° 13, P. Ferryn et J. Gossart commentent la publication par « la très sérieuse revue *Antiquity* » des premiers résultats de datation, occasion d'un exercice périlleux au cours duquel ils doivent à la fois maintenir la formule d'« authenticité du site » et l'accorder avec leurs premières hypothèses :

« L'authenticité de Glozel étant reconnue une bonne fois pour toutes, le travail sérieux va pouvoir commencer (...) Nous nous étions étonnés de ce qu'une civilisation aussi originale n'ait pas débordé largement du Champ des Morts, compte tenu du fait que sa durée d'existence avait dû être de six à sept mille ans. Cette question devient encore plus embarrassante, à présent que la période de la céramique est datée du premier millénaire avant notre ère. Car nous n'avons pas changé d'avis à propos des objets en os : jusqu'à preuve du contraire, ils sont contemporains de la fin du paléolithique (...) Et voilà que Glozel s'épanouit pendant, non six, mais dix millénaires. Voilà que Glozel a un pied dans la pré-histoire et un pied dans l'Histoire ! (...) Glozel est, plus que jamais, une énigme archéologique. »

Les résultats obtenus ne donnent pas de dates assez anciennes, pourtant les auteurs les intègrent dans leur interprétation, au prix d'un allongement substantiel de la durée de la civilisation glozélienne. Une telle procédure repose, là-encore, sur le souci de maintenir l'intégrité de la collection en refusant d'en distribuer les éléments entre plusieurs

époques ou figures préhistoriques, ce que permet, par exemple, l'hypothèse du dépôt de sorcellerie défendue par Jullian et reprise aujourd'hui par Broch.

Dans son ouvrage intitulé *L'Archéologie devant l'imposture*, révisé et republié sous le titre *Le Passé recomposé*, Jean Pierre Adam, grand adversaire de Glozel rappelle les connaissances récentes de l'archéologie sur la question de l'invention de l'écriture, afin de combattre les illusions des « atlantomanes » pour lesquels « l'écriture n'a pas été inventée, mais a bel et bien été retransmise ». Mais les points qui opposent *Kadath* et Adam glissent facilement hors du cadre de la controverse sur l'interprétation du site puisqu'ils introduisent des considérations sur les thèses néo-nazies véhiculées par certaines doctrines archéologiques. L'affaire de Glozel se trouve en effet connectée à une polémique qui se veut plus large, plus primordiale. Par exemple, dans *Le Passé recomposé*, Adam reprend son accusation de néo-nazisme : il place l'une au-dessus de l'autre une carte empruntée à un article de Marcel Homet, dans *Kadath*, sur la diffusion du culte de Wotan dans le monde et une carte extraite d'un manuel scolaire allemand de 1940 montrant le rayonnement de la race nordique sur l'Europe. Reprenant la formule de présentation de la revue belge, Adam note : « Voilà un fait rigoureusement vérifié, voilà des documents irréfutables ». H. Broch, de son côté, fustige également les « archéologues fiction » soupçonnés d'annexer à trop bon compte Glozel et d'agiter des fantômes en invoquant l'Atlantide ou le continent de Mu. Mais Broch se sépare d'Adam, comme de *Kadath*, puisque, selon lui, si Glozel n'a aucun lien avec l'univers des extraterrestres, Glozel n'est pas non plus un site préhistorique. La position la plus raisonnable est pour lui celle de Camille Jullian : « Il semble probable que l'époque qui doit être acceptée pour ce gisement soit La Tène ou Gallo-romaine. » (p. 70). Il fait cependant une « mention spéciale pour les ossements glozéliens qui semblent provenir de résidus d'un site plus ancien, certainement paléolithique » (p. 70). Ce faisant, il dissocie les objets. Et lorsqu'on les sépare le mystère s'évanouit. Vue de cette position, la controverse s'explique par le rapprochement plus ou moins contingent d'objets totalement hétérogènes les uns aux autres qui appellent une multiplicité d'hypothèses ou de doctrines.

### 6.3. Les contraintes d'une authentification réussie

L'évolution de la controverse depuis les premières manœuvres au Champ des morts jusqu'aux débats récents, fait apparaître, en négatif, le rôle de l'authentification dans l'émergence d'un accord collectif. Pour les protagonistes, authentifier, c'est régler en grande partie le problème de la frontière entre fait et interprétation. Cette contrainte est particulièrement visible en archéologie, discipline dans laquelle la gamme des registres d'argumentation utilisables est très large. Constamment rapportés à des traces d'intentions humaines, les matériels traités conduisent facilement au problème de la fraude (voir Cohen, 1991).

L'absence de clôture de la controverse tient à l'impossibilité de produire des preuves qui fassent l'accord, c'est-à-dire qui prennent appui sur des prises communes par lesquelles l'état des objets est rendu qualifiable par référence à des conventions descriptives. Les doctrines douteuses sont marquées par des ruptures dans la chaîne des preuves qui font prendre ou déprendre une interprétation. Mais dès lors qu'il n'y a pas d'accord stabilisé sur la nature ou l'origine d'un site, des protagonistes peuvent maintenir la thèse de l'existence d'une grande civilisation glozélienne en dépit de la rupture de la chaîne des attestations. Il leur suffit de se mettre en position d'attente d'éléments nouveaux venant renforcer la thèse de départ : là où l'expertise scientifique tend à clore l'univers des objets pertinents, en éliminant les entités floues ou sujettes à caution (comme l'Atlantide ou les extra-terrestres), l'attitude « parascientifique » consistera à ré-ouvrir constamment le dossier en faisant défiler à la barre une foule de témoins hétéroclites.

Le partage science/parascience sur lequel vient échouer la controverse de Glozel n'est pas sans relation avec cet autre partage que l'on voit surgir dans bon nombre d'affaires d'authenticité : celui qui oppose les professionnels aux amateurs. Ce partage crée une tension très sensible en archéologie puisque ce sont bien souvent des amateurs – qui ne sont pas pour autant des « profanes » – qui font les premières découvertes. La question des modes de transmission ou de délégation aux professionnels apparaît centrale. On sait, de ce point de vue, que le dix-neuvième siècle fut un tournant : l'archéologie y passe en gros de l'état d'activité inspirée attirant une foule de voyageurs érudits et curieux, de collectionneurs ou d'antiquaires farfouilleurs, à l'état de

discipline scientifique contrôlée par des professionnels bardés de titres académiques et universitaires<sup>22</sup>. Avec l'affaire de Glozel, cette tension, encore latente compte tenu de la jeunesse de la discipline, resurgit par l'entremise de l'investissement de Morlet. Son affrontement avec Capitan, l'un des fondateurs des méthodes de stratigraphie paléolithique, est explicitement pensé par les protagonistes comme un rapport de forces entre le monde académique et un fouilleur local.

Dans l'ouvrage qu'il consacre aux fraudes archéologiques, Vayson de Pradenne étudie de manière extrêmement détaillée toute une collection de cas, depuis les « Iconolithes » de Würzburg jusqu'aux « silex de l'île de Riou », en passant par l'inévitable « mâchoire de Moulin-Quignon » et le non moins fameux « crâne du Calaveras », tout en esquivant délibérément le cas de Glozel. C'est que l'auteur entend développer un dispositif d'identification et de caractérisation des fraudes qui puisse servir à titre préventif, lors de l'ouverture ou de la reprise de chantiers, tout en s'appuyant sur un véritable système de preuve archéologique. S'il est intervenu à plusieurs reprises, dans le camp des anti-glozéliens, l'absence de clôture de l'affaire ne lui permet pas de l'intégrer dans son corpus : il lui faut des faits caractérisés, des cas de fraude incontestables. Avec sa notion de « fraude-type », il part du fraudeur, de ses mobiles, et donc de ce que l'on découvre nécessairement à la fin. La fraude est en effet toujours volontaire et peut aller du « témoignage inexact sur la provenance d'une pièce authentique jusqu'à la création complète d'un faux gisement avec de fausses pièces » (p. 447). Mais lorsqu'il énumère toutes les formes de truquage possibles, Vayson de Pradenne s'efforce d'être symétrique et de considérer également les « causes d'erreur de la dupe » qui donnent la clef de la réussite du fraudeur.

Le fraudeur ingénieux sait utiliser les plis de la matière et les travailler en les orientant vers les attentes du milieu archéologique, ou plus largement, vers les amateurs. L'opération peut trouver une économie en réutilisant des matériaux proches de ceux qui sont déjà répertoriés dans les collections. Pour les objets, on voit clairement le système de (re)production utilisé par le faussaire. Mais le sommet de l'art est atteint, pour Vayson de Pradenne, dans le truquage du gisement lui-même. Le plus difficile consiste à faire disparaître les traces de remaniement du sol provoquées par l'enfouissement récent. Mais :

22. Voir A. Schnapp, *La conquête du passé - Aux origines de l'archéologie*, Paris, ed. Carré, 1994.



« Si le fraudeur a un accès continu aux fouilles il effectue le truffage graduellement, au fur et à mesure de l'avancement des tranchées, ce qui lui permet d'opérer non pas verticalement mais horizontalement, par le front de taille. Le travail et les traces d'introduction se borneront alors aux conduits strictement nécessaires à la mise en place des objets. Ces conduits étant rebouchés avec la matière qui en est sortie et se trouvant totalement creusés dans la même couche ne pourront être décelés que par la différence de compacité du terrain naturel et du rebouchage ; dans les argiles, dans les sables, dans les terres cendrées des grottes, cette différence sera généralement très délicate à apprécier. En outre le faussaire adroit profitera pour son introduction de pièces d'accidents du terrain : une fissure qu'il rebouchera (comme à Moulin-Quignon), une pierre qu'il enlèvera et replacera dans son alvéole après avoir placé l'objet faux un peu au-delà. Il aura soin aussi de ne pas creuser ses conduits d'introduction parallèlement à la direction dans laquelle le fouilleur à dupé doit attaquer le terrain mais un peu obliquement. Ainsi le chercheur arrive sur l'objet sans avoir suivi son trajet et le découvre par conséquent derrière un morceau de terrain intact. » (p. 450)

Ce véritable cours de truquage ne va pas sans rappeler l'art de la guerre à la mode chinoise : il faut coller à l'adversaire, utiliser ses propres déploiements comme repères pour l'action, le solliciter en permanence sans lui donner de visibilité, de point de vue globalisant<sup>23</sup>. Le fouilleur, aux prises avec le terrain, ne pourra guère tenir le gisement à distance d'autant que les « sentiments » qui animent les spécialistes peuvent paralyser leur sens critique<sup>24</sup>.

Lorsqu'une controverse est lancée et que rien ne se passe naturellement, la mise en état des témoins devient une source permanente de préoccupation et de litige. Une profession se doit donc de régler les activités de ses membres et de stabiliser ses procédures de preuve. L'analyse du cas de Glozel montre comment les témoins humains et non-humains doivent satisfaire durablement à un ensemble d'épreuves. Du côté des témoins humains, il s'agit : d'établir leur bonne foi ; de définir leur compétence ; de s'assurer de leur diversité,

23. Voir Sun Zi, *L'art de la guerre*, Agora, 1993.

24. Vayson de Pradene va très loin dans le déploiement des « obstacles à la recherche de la vérité » allant jusqu'à citer les cas de « délire d'interprétation » décrits par Sérieux et Capgras en psychiatrie et qu'il distingue des « troubles hallucinatoires » fondés sur des déficits de la perception : « la dupe part d'une erreur d'observation provoquée par le fraudeur et facilitée par ses dispositions personnelles. Une fois la croyance installée dans son esprit, la dupe, frappée de crédulité, rejoint l'interpréteur » (p. 456).

– celle-ci étant traitée comme une source d'objectivité (notamment contre les effets de brigue, de corporation ou d'alliance tacite) – tout en les rassemblant dans une liste cohérente. Du côté des témoins non-humains, il faut : qualifier leur relation au terrain de fouilles et définir leur état d'origine à partir de l'examen minutieux des corps exhumés ; les confronter à des objets provenant de sites déjà qualifiés et déposés dans les standards archéologiques<sup>25</sup> ; établir la cohérence de leur assemblage par référence à une doctrine plausible, qui peut être partagée.

La controverse fait bouger ces différents paramètres, puisque l'on y invoque tour à tour l'honnêteté des personnes, l'état du terrain de fouilles, une impossibilité logique tirée de l'état des théories archéologiques, l'incompétence de tel ou tel acteur, professionnel ou amateur, les indices et les traces déposés à la surface des matériaux exhumés, etc. Certes, la clôture d'une station préhistorique ne passe que très rarement par une controverse aussi intense<sup>26</sup>. Mais, elle ne se réalise par pour autant dans le silence argumentatif d'un chantier et d'une collection bien organisés. Entre les deux extrêmes, il faut supposer que des épreuves ont lieu qui parviennent à se clore. Cependant une clôture est toujours fragile puisqu'elle dépend de la stabilité des états des personnes et des choses qui l'ont rendue possible. La liste est longue des épreuves que subissent ces quasi-objets que forment les corps exhumés : arrachés à leur gangue d'origine dont ils portent plus ou moins les traces (tels ces vases et ces tablettes traversés par

25. Dans certains cas, en l'absence d'équivalent suffisamment stabilisé, plusieurs sites peuvent se renforcer les uns les autres et faire émerger ensemble un nouveau standard. Ce fut le cas, par exemple, bien avant l'affaire de Glozel, avec les premières découvertes d'œuvres rupestres. En 1879, quand le marquis de Sautuola, grand amateur d'archéologie, défendit le caractère préhistorique des fresques d'Altamira, il créa une controverse qui dura près de 20 ans. Rivière, Peyrony, Piette et...l'abbé Breuil défendirent l'authenticité de ses trouvailles attestant de l'existence d'un art paléolithique. Les découvertes qui suivirent, de 1895 à 1901 (notamment en Dordogne, avec les grottes de La Mouthe et de Font de Gaume) firent plier les adversaires de l'authenticité.

26. La question de l'authenticité ne disparaît pas avec le développement des instruments de preuve utilisés en archéologie. L'affaire récente des peintures de Zubialde, au Pays Basque espagnol, (1991-1992) montre comment l'incertitude peut s'installer durablement sur l'authenticité d'une trouvaille, faite en l'occurrence par un étudiant en paléontologie, et tenir à la qualification d'objets tels que des éponges : l'analyse des parois de la grotte incriminée fait apparaître comme centrales des parcelles rouges et vertes dispersées sur les peintures qui pourraient bien provenir d'une éponge à vaisselle double face ! Inversement, comme dans le cas de la grotte Cosquer, l'emprise du soupçon peut retarder le moment de l'authentification.

des racines), soumis à un travail de nettoyage ou de restauration toujours discutable, rassemblés, répertoriés, confrontés à d'autres objets, plus ou moins standards ou plus ou moins curieux, plongés dans des espaces de mesures et de calculs, dans des doctrines, des univers interprétatifs, exposés dans des musées ou reproduits dans des catalogues. Le chaînage des épreuves est tellement dense que la controverse, la critique ou le doute peuvent naître à chaque point. C'est pourquoi des objets jusqu'alors stabilisés peuvent rebasculer dans l'incertitude. L'exemple de la désattribution de tableaux attribués à Rembrandt est là pour en témoigner : il suffit que des protagonistes soient en état de modifier un des éléments placés au cœur du dispositif de construction des personnes et des objets pour enclencher un recalcul de l'ensemble, contraignant à un retour à la matière et, partant, à la refonte des représentations standards, des canons et des normes sur lesquels prend appui l'expertise courante.

## 7. Histoires en suspension

La critique historique prend une forme systématique au xv<sup>e</sup> siècle. L'intérêt pour l'antiquité qui se développe avec la Renaissance italienne conduit les érudits à examiner attentivement les textes et les matériaux archéologiques. De ce point de vue, les procédés utilisés par Lorenzo Valla à propos de la fausse donation de Constantin sont exemplaires du développement de la critique textuelle (*ars critica*). En effet, pour établir que le pape ne peut fonder son autorité politique sur une hypothétique donation de l'empire d'Occident datée du iv<sup>e</sup> siècle, Valla croise une démonstration logique et une étude historique du document<sup>1</sup>. Dans un premier mouvement, Valla soutient, par un maniement subtil de la rhétorique, que la donation, ordonnée par Constantin, des possessions impériales au pape Sylvestre n'est en rien plausible ; dans un second temps, il montre que le document sur lequel se fonde la donation est un faux, joignant les preuves logiques, stylistiques et matérielles. Comme l'indique Ginzburg, le Discours sur la Donation montre que Valla était capable de faire coexister dans la même œuvre, rhétorique et philologie, dialogues imaginaires et critique des preuves documentaires. La dette de Valla, commentateur de Quintilien, traducteur de Thucydide et lecteur d'Aristote, vis-à-vis d'une tradition qui unissait étroitement rhétorique et preuve, paraît dès lors évidente.

### 7.1. Des textes apocryphes

L'ouvrage récent d'A. Grafton sur les textes apocryphes montre que l'existence de faux et de faussaires est une aubaine pour l'histoire

1. Voir Le texte de la Donation en annexe du commentaire de Valla.